

Questions orales

M. Trudeau: Je constate que le chef de l'opposition est en train de grommeler, mais nous ne savons pas ce qui, à son avis, serait pour le bien du pays et de l'Alberta.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Nous parviendrons peut-être à nous mettre d'accord avec nos collègues du Nouveau parti démocratique, parce que certains, comme le député de Broadview-Greenwood, sont des alliés . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Pourquoi ne siègent-ils pas au cabinet?

M. Trudeau: Ils auraient pu siéger au cabinet. Nous en sommes persuadés, madame le Président, mais nous ne saurons jamais si nous aurions pu nous entendre avec les conservateurs parce qu'ils ne savent pas eux-mêmes de ce qu'ils pensent.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA GARDE CÔTIÈRE**L'INSUFFISANCE DES MOYENS À LA DISPOSITION DES MARINS**

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que Gordon Hallett, de Lockeport, en Nouvelle-Écosse, capitaine du *Lady Anne 3*, a dû franchir les 180 milles qui séparent le banc Georges de Shelburne, en Nouvelle-Écosse, parce que la garde côtière canadienne n'a pas pu lui fournir un hélicoptère pour transporter un marin blessé, j'aimerais demander au ministre des Transports s'il est au courant de la situation et quelles mesures il compte prendre pour mieux protéger les marins en cas d'urgence.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne suis pas au courant du cas mentionné par le député, mais je me préoccupe beaucoup du programme de recherche et de sauvetage de mon ministère. Je tiens notamment à souligner que le budget de ce programme passera cette année de trois millions de dollars à treize millions de dollars.

Je me renseignerai sur l'affaire mentionnée par le député, mais je tiens à garantir à mon honorable ami que moi-même et mon ministère nous nous préoccuons énormément du programme de recherche et de sauvetage.

M. Crouse: Puisqu'il est bien évident que, comme le ministre l'a signalé, la garde côtière du Canada a maintenant besoin de plus de ressources, le ministre songera-t-il à construire dans la région de l'Atlantique deux navires de garde côtière de plus qui seront dotés d'hélicoptères afin de pouvoir patrouiller de façon plus efficace la zone de pêche de 200 milles? La garde côtière doit patrouiller un secteur beaucoup plus grand qu'auparavant. Ces navires permettraient de sauver la vie de nos marins en cas de catastrophe.

M. Pepin: Madame le Président, j'ai été très heureux d'assister à l'ouverture du collège de la garde côtière à Sydney il y a quelques mois. J'examine maintenant la possibilité d'agrandir les installations sportives du collège.

Quant aux navires, la garde côtière en possède maintenant six. Je ne peux pas dire au député s'ils sont sur la côte ouest ou sur la côte est, mais je me renseignerai et le lui dirai ce qui en est.

* * *

[Français]

LA RÉCEPTION DU PRÉSIDENT**CHANGEMENT DU LIEU DE LA RÉUNION**

Mme le Président: En raison de la température menaçante et qui est confirmée comme devant l'être encore plus en fin d'après-midi, la réception du Président, qui devait avoir lieu à Kingsmere ce soir, aura lieu ici à la Chambre des communes à la pièce 253.

● (1510)

[Traduction]

Parce que le temps est incertain et que, selon le ministère de l'Environnement, il se gâtera en fin d'après-midi, la réception du Président n'aura pas lieu à Kingsmere mais dans la salle du comité des chemins de fer, pièce 253D.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE**M. GURBIN—LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS GOUVERNEMENTAUX À UN CANDIDAT LIBÉRAL DÉFAIT**

Mme le Président: Lundi dernier, le député de Bruce-Grey (M. Gurbin) a soulevé la question de privilège pour se plaindre du fait que certains renseignements qui l'intéressaient au plus haut point avaient été diffusés dans sa circonscription par le ministère des Pêches et des Océans de manière partisane sans lui être communiqués à lui.